

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr

N° 224 - Février 2017

SOMMAIRE

> Réseau
autoroutier
Prolongement
de l'A16 et travaux
de la Croix-Verte



Page 2

> Santé
Sauvez des vies,
donnez votre sang



Page 4

> Retour sur...
Salon du jouet
de collection et
de la bande dessinée

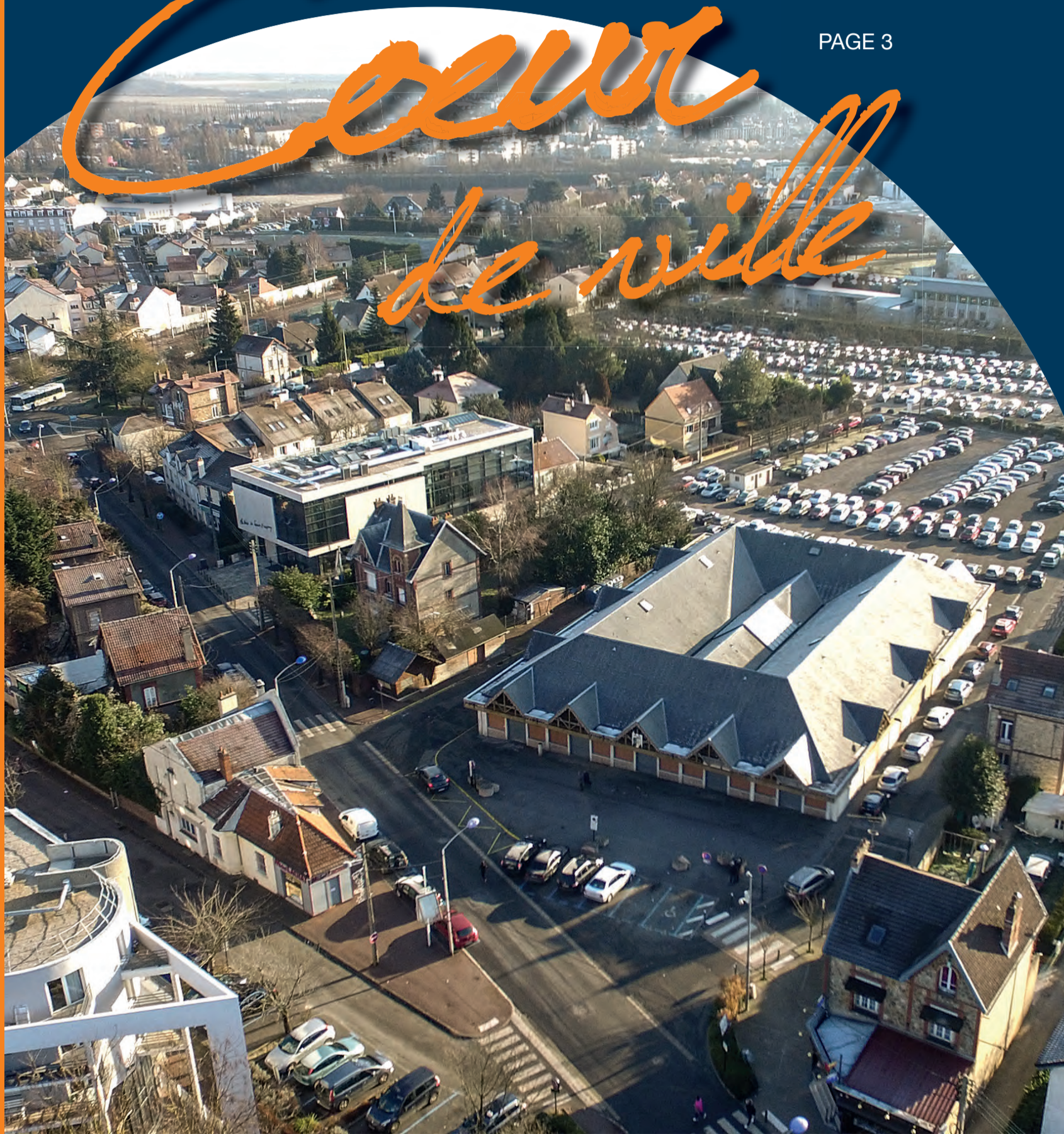


Page 11

COUP D'ENVOI POUR LE

PAGE 3

Coeur de ville



TEMPS FORTS

> Dimanche 19 février

FC Domont / Montpellier Hérault SC

8^e de finale de la coupe de France
féminine de football.
Venez soutenir nos filles !
14h30. Stade municipal Jean Jaurès
Entrée 5€ (gratuit pour les licenciés)
Renseignements : fcdomont.fr



Page 9

> Du 23 février au 15 mars

Exposition le Temps de la Peinture

Les toiles de l'artiste peintre Sylvie-Dala vous attendent à la médiathèque le temps d'une exposition unique.
Entrée libre
Renseignements 01 74 04 22 10



Page 8

Prolongement de l'A16 et travaux de la Croix-Verte : où en est-on ?

Impossible de passer à côté, les travaux débutés par la Sanef en juillet 2016 vont bon train. Jeudi 26 janvier, le groupe du réseau autoroutier a réuni l'ensemble des acteurs et partenaires de ce grand projet pour célébrer la pose de la première pierre de ce grand chantier. L'occasion pour la Sanef et votre *Domontois* de faire un point sur son avancée.

Point sur l'avancée du chantier

Deux grandes zones de travaux en 2016

La voirie circulaire au sud de la Croix-Verte
La section reliant Baillet-en-France à Attainville est bien avancée.

La Sanef travaille actuellement à la construction du nouveau pont de la RD301, qui sera plus large que le précédent afin de permettre aux deux voies de la voirie circulaire, ainsi qu'à la voie réservée aux cyclistes et piétons, de passer sous la RD301 en toute sécurité. Les travaux de chaussées débuteront très prochainement et permettront de finaliser cette section de la voirie circulaire dont une partie sera mise en service avant l'été 2017.

La création des ouvrages d'art (ponts) de la section neuve de l'A16, entre Maffliers et Montsault

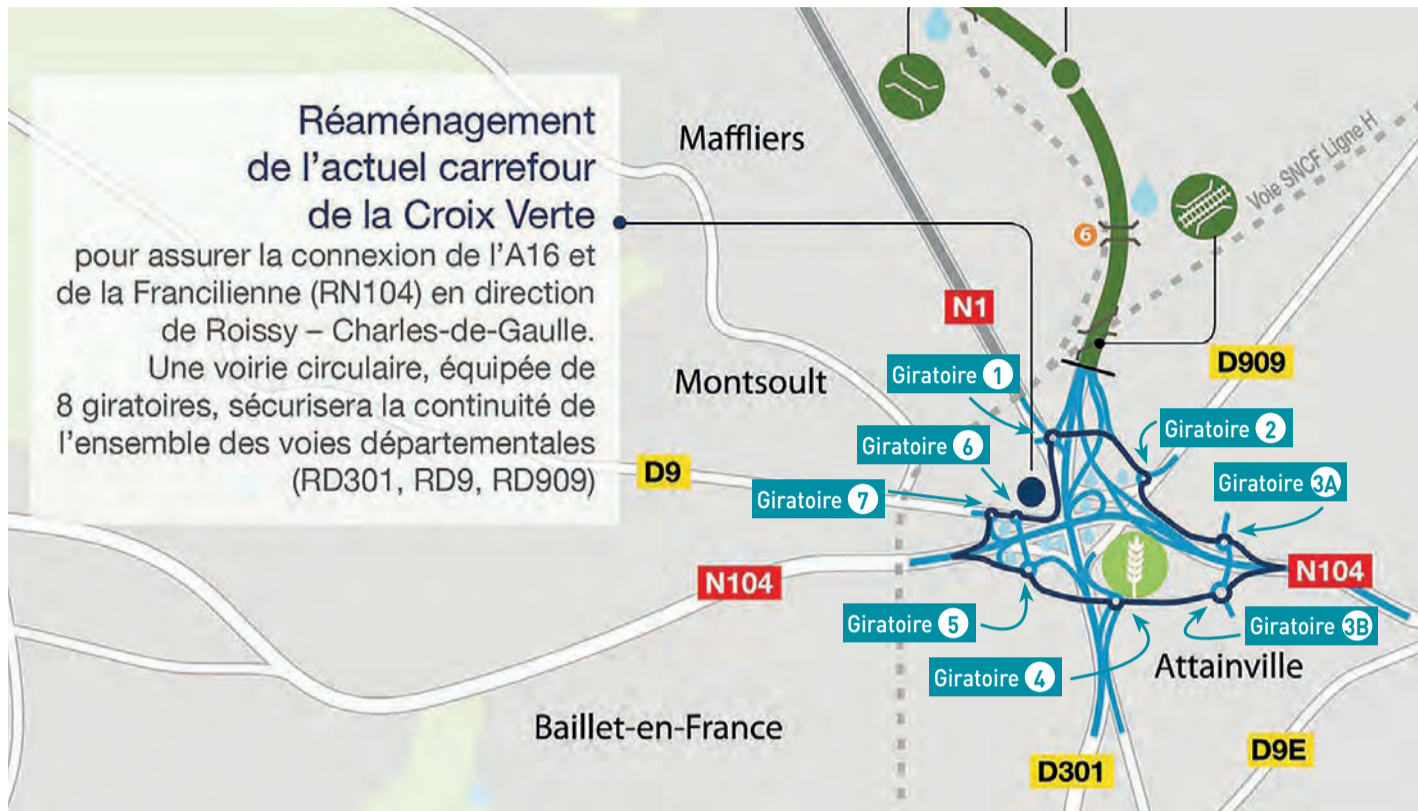
Les travaux sur cette section ont débuté l'été dernier. Ces travaux consistent à créer le tracé de la section neuve de l'A16, qui permettra de libérer le trafic de la RD301 dans la traversée de Maffliers et Montsault. Ce tracé permet également de faire circuler les engins au sein même du chantier. À ce stade des travaux, le talus du futur pont-route est terminé. Les travaux du pont proprement dit commenceront dès la fin de l'hiver.

Planning des travaux / stade d'avancement

- Malgré les conditions météorologiques difficiles de ces derniers mois, le planning, qui a été présenté lors des réunions d'information, est respecté.
- La première grande phase des travaux est terminée, et la seconde phase (qui consiste à construire le nouveau pont de la RD301) est en cours de finalisation.
- La RD301 sera remise dans sa configuration rectiligne à compter d'avril 2017, le chemin du Moulin sera réouvert au trafic à compter du 17 février 2017.

Mise en service prochaine

- Section provisoire de la voirie circulaire entre le giratoire 4 et le giratoire 5 : fin avril 2017.



- Section de la voirie circulaire Baillet/Attainville : août 2017.
- Déviatio provisoire de la RD78 afin de construire l'ouvrage d'art qui permettra à l'A16 de passer au-dessus de la RD78 : mise en service prévue avant la fin du mois.

Un nouvel accès pour les commerces

Dès la mise en service de la première section de la voirie circulaire, entre Baillet-en-France et Attainville, les usagers de la route découvriront les nouvelles circulations avec la mise en service de 2 nouveaux giratoires :

- le giratoire 5, qui permet de sortir de la RN104 pour rejoindre la Croix-Verte et les communes aux alentours,
- le giratoire 4, qui permet de quitter la RD301 et rejoindre la Croix-Verte mais aussi les commerces dans cette zone.



CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES

- La construction de la voirie circulaire au nord de la Croix-Verte a débuté en décembre et se poursuivra durant toute l'année avec notamment la construction du giratoire 2.
- La mise aux normes autoroutières de la RD301 qui consiste à transformer le nord de la nationale 1 en autoroute A16 débutera en mai 2017. Ces travaux sont organisés de manière à maintenir la circulation en 2x2 voies. La vitesse sera réduite à 70 km/h à proximité des zones de travaux.
- Les travaux des ouvrages d'art se poursuivent sur la section neuve. Avec notamment le pont-route dont le poussage est prévu en août 2017.
- Les travaux du giratoire 6 et 7 débuteront en mars 2017 avec la construction d'une déviation provisoire et s'achèveront en août 2017 pour le giratoire 6 et ceux du giratoire 7 en novembre 2017

CE QUI VA CHANGER POUR LES AUTOMOBILISTES & RIVERAINS

- Le chantier est organisé de manière à minimiser les impacts des travaux pour les riverains et usagers de la route. Des réductions de voies et de vitesses seront appliquées localement, à proximité des zones de travaux pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route et des équipes sur le chantier.

COUPURES PRÉVUES

- Le grand principe du chantier est de maintenir la circulation sur l'ensemble des axes avec une circulation à 2x2 voies sur les axes rapides comme la Francilienne ou la RD301.
- Des coupures de nuit peuvent être nécessaires et seront programmées, lorsque cela est possible, de nuit ou en week-end afin d'en minimiser les impacts. Les périodes de coupures sont fixées avec les acteurs locaux et notamment les communes et la DiRIF, qui connaissent très bien la circulation dans ce secteur et les besoins des riverains et usagers de la route.

DÉVIATIONS PRÉVUES

- La circulation sur la RD78, au niveau de sa jonction avec la RD301 se fera sur une voie provisoire, parallèle à la voie actuelle, à partir de février 2017 et jusqu'au printemps 2019.

TOUTE L'INFO DU PROJET : www.prolongement-a16.sanef.com

LIGNE INFO PROJETS : 0 806 800 036

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'appel sera facturé au prix d'une communication locale.



Cœur de ville

PLANIFICATION, INFORMATION, RIGUEUR LES TROIS CLÉS DU CHANTIER « CŒUR DE VILLE »

Les premiers travaux de l'opération Cœur de ville se sont déroulés conformément aux plannings établis par les services de la Ville en concertation avec les entreprises et les promoteurs. L'occasion également de mettre en place un dispositif d'information précis et réactif qui vous permettra d'être informés en temps réel, de l'avancement des travaux.



MIEUX VOUS INFORMER, POUR MOINS VOUS GÊNER

Pour vous informer de manière très pratique et vous permettre de bien vous organiser, la Ville a mis en place un dispositif d'information spécifique avec une charte graphique facilement identifiable qui accompagnera la mise en œuvre du programme « Cœur de ville » jusqu'à son terme.

- **Des panneaux d'information** grand format sont disposés sur les lieux des différents chantiers.
- **Des tracts** comprenant une information précise sur les dates des interventions, de même qu'un plan de circulation, sont diffusés le plus largement possible, à la sortie de la Gare et dans les boîtes aux lettres des riverains.
- **Des informations régulières** seront précisées dans les différentes éditions du *Domontois* et sur le site Internet de la ville, www.domont.fr.

Par ailleurs, une ligne téléphonique ainsi qu'une boîte mail dédiée vous permettent d'obtenir de plus amples renseignements ou de faire part de vos remarques. Il suffit d'appeler le **01 34 39 15 20** ou d'utiliser la boîte mail coeurdeville@domont.fr.



Cette fois c'est parti. L'opération d'aménagement du Cœur de ville est entrée dans sa phase active en janvier avec les premiers travaux dans le secteur de la gare.

Rue de la Gare, c'est toute l'organisation des places de stationnement qui est traitée, avec la disparition des places en bataille. Elles seront remplacées par un stationnement plus classique et plus accessible en bord de rue.

Dans la foulée, les travaux réalisés sur la place de la Gare ont permis d'intervenir pour déplacer les réseaux d'assainissement avant le démarrage des travaux de construction. « Il s'agit pour le moment de travaux préparatoires, réalisés par la ville », précise-t-on aux services techniques.

Stationnement, il va falloir changer les habitudes

C'est dans ce domaine que d'importantes évolutions se préparent. En effet, l'actuel

parking d'intérêt régional cédera progressivement la place à deux des cinq programmes immobiliers. Mais les automobilistes pourront très rapidement garer leur véhicule dans le futur parking qui sera aménagé sur le terrain de l'ancienne cour de marchandises de la gare.

Une partie de cet espace est ouverte au stationnement en phase transitoire avec 60 places déjà disponibles. Le futur parking de 420 places sera quant à lui achevé dès la fin de l'été.

Mais, l'idéal, lorsque stationnement et circulation peuvent être perturbés par un chantier, c'est de tester les moyens de transport en commun.

Avec le Dobus, ou encore la ligne 13, les Domontois disposent de moyens d'accès rapides et pratiques pour se rendre à la gare. C'est peut-être le moment de les essayer... et de les adopter.

LE « CŒUR DE VILLE » DÉCOLLE

Dans quelques mois, la physionomie du Cœur de ville de Domont aura profondément évolué avec la mise en œuvre des différents programmes. La Ville a donc réalisé, avec le concours du Club informatique domontois et d'un prestataire professionnel, une série de photos aériennes, pour conserver la mémoire du quartier avant les premières démolitions et constructions nouvelles. Des images qui permettent également de visualiser les différentes composantes du programme.

PLACE DE LA GARE



Cette vue d'ensemble permet de visualiser à la fois la place de la Gare et le triangle formé par la rue de la Gare et la rue Jean Jaurès, ce secteur va être entièrement reconfiguré.

Sur la droite de l'image, le long de la voie ferrée, on aperçoit le terrain de l'ancienne cour de marchandises qui accueillera le nouveau parking, idéalement situé le long des quais. On aperçoit également le parking provisoire de 60 places déjà aménagé à l'entrée du terrain.

AUTOUR DU MARCHÉ



Cette vue intéressante présente, sous un autre angle, le triangle avant les modifications et la construction des deux unités d'habitation et de commerces du « Cœur citadin ».

À l'arrière-plan, le vaste parking qui, lui aussi, cédera la place à deux programmes de logements.

La maison de la Tourelle, située entre la halle du marché et la médiathèque, sera quant à elle préservée et mise en valeur.

LE PARKING D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Cette image présente l'ensemble de l'actuel parking principalement utilisé par les usagers de la gare. La première phase de travaux va concerner, à partir du 20 février, la partie du parking située au premier plan et qui sera la première à être totalement neutralisée.



TRAVAUX EN COURS, ET À VENIR

Des travaux de réorganisation des réseaux ont eu lieu place de la Gare.

DEPUIS LE 13 FÉVRIER

Après être passée quelques jours en sens unique, l'avenue Jean Jaurès a retrouvé son double sens.



La circulation sera ponctuellement modifiée place de la Gare, en fonction de l'évolution des travaux.

Précision importante : ces dates prévisionnelles peuvent être sujettes à variations, en fonction des conditions météo ou des aléas de chantiers.

À PARTIR DU 20 FÉVRIER

Début des travaux sur le parking d'intérêt régional.

→ Durant 5 semaines, se dérouleront les **travaux de déplacement des réseaux d'assainissement** entre les rues Robert Desnos et Jacques Prévert. Il s'agit, pour rappel, de préparer le terrain avant le démarrage des travaux de construction de l'îlot « Cœur Éclat ».

→ **Du 20 au 24 février**, l'intervention s'effectuera à l'angle de la rue Robert Desnos et du mail des Passementières. Pour accéder au lotissement de la rue Robert Desnos ainsi qu'à la résidence Orpée, la circulation sera modifiée. La circulation sera neutralisée sur le mail des Passementières depuis la rue Robert Desnos en direction du lycée. Elle sera en revanche maintenue dans l'autre sens pour les véhicules comme pour les piétons.

→ **À partir du 27 février**, les travaux se poursuivront cette fois-ci dans l'enceinte du parking. La circulation sera rétablie rue Robert Desnos. L'opération se poursuivra ensuite en direction de la rue Jacques Prévert.

Sauvez des vies, donnez votre sang

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel urgent au don en ce début d'année. Il faut augmenter nos réserves en produits sanguins pour couvrir efficacement les besoins des semaines à venir. Prochain rendez-vous le vendredi 24 mars.



À Domont, au stade des Fauvettes, les équipes de l'EFS sont régulièrement présentes pour que chacun puisse venir donner.

N'attendez pas d'avoir un proche dans le besoin pour vous sentir concerné, aujourd'hui c'est une priorité. La fin d'année a connu une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements. Les réserves s'amenuisent alors que les besoins, eux, restent constants. Loin de l'objectif de 100 000 poches de sang en réserve, l'EFS n'en comptait que 88 000 fin décembre, alors que l'épidémie de grippe présente continuait d'impacter le niveau de collecte.

Ce qu'il faut savoir

Pour être donneur, quelques conditions sont requises.



Il faut :

- être âgé(e) de 18 à 70 ans
- être muni d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don)
- peser au moins 50 kg et être reconnu apte au don
- avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

Votre mobilisation est essentielle

Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. De plus, la durée de conservation des produits sanguins est limitée dans le temps (5 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges). La mobilisation des donateurs est essentielle chaque jour. Comme de nombreux Domontois venus le 19 janvier dans la salle du stade des Fauvettes (voir ci-contre), voici donc une belle résolution pour 2017 : partager 45 minutes de votre temps avec les équipes de l'EFS pour une expérience unique et singulière : partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Pour savoir où donner, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DONS

Le don de sang total est le prélèvement le plus courant et le plus souvent pratiqué. Il consiste à recueillir une quantité de sang avec tous ses constituants (globules rouges, le plasma et les plaquettes). Il est utilisé pour les transfusions et la recherche médicale. Il est prélevé en sites fixes mais c'est aussi celui pratiqué sur les sites mobiles comme à Domont et dure 15 minutes environ. Le délai entre chaque don est de 8 semaines et l'EFS prélève entre 420 et 480 ml, en fonction du poids du donneur.

Le don de plasma, indispensable pour de nombreux malades tels que les grands brûlés, les hémophiles ou les patients souffrant de déficit immunitaire grave. Il dure environ 1h30, dont 45 min de prélèvement et le délai entre chaque don est de 2 semaines. L'EFS prélève jusqu'à 750 ml.

Le don de plaquettes, utilisées lorsque les maladies (leucémie, aplasie médullaire ou traitements lourds comme la chimiothérapie et la radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines. Sur rendez-vous, il dure environ 2h, dont 90 minutes de prélèvement et le délai entre chaque don est de quatre semaines. L'EFS prélève jusqu'à 600 ml.

Plasma et plaquettes sont des dons dits par aphérèse (via un séparateur de cellules qui permet de prélever une plus grande quantité d'un composant choisi en restituant une partie de son sang au donneur), ils sont pratiqués en sites fixes, sur rendez-vous.

→ Le site fixe le plus proche de Domont est celui de Cergy-Pontoise (Renseignements 01 30 17 33 10).

DON DE SANG

MAINTENANT C'EST URGENT



RÉSERVES FAIBLES

DONNER À DOMONT

Notez dès à présent les prochains rendez-vous au stade des Fauvettes

- vendredi 24 mars de 15h à 20h
- samedi 22 juillet de 12h à 17h
- samedi 30 septembre de 12h à 17h.



ILS ONT DONNÉ !

Jeudi 19 janvier, l'EFS organisait une collecte au stade des Fauvettes à Domont. Votre Domontois est allé à la rencontre des donateurs.



Frédéric, 48 ans

Je donne aujourd'hui pour la 2^e fois et mon premier don remonte... à l'armée ! Pour être totalement honnête, je déteste les piqûres. Mais avec tout ce qui se passe dans l'actualité, il est normal que nous nous mobilisions. C'est donc l'une de mes bonnes résolutions pour 2017 : venir donner mon sang dès que possible, à commencer par le prochain don le 24 mars.



Bernard, 58 ans

Mon premier don c'était à l'armée, depuis j'essaye de venir régulièrement, pour moi c'est comme un devoir civique. Tout s'est bien passé, mais il n'y a que la partie administrative qui est longue. Je suis arrivé il y a 1 heure environ... c'était l'heure de pointe.



Hervé, 49 ans

Avant je donnais régulièrement, mais c'est la première fois que je donne depuis au moins 10 ans. Malgré cela j'ai gardé mes petites habitudes, les piqûres, c'est toujours au bras droit ! J'ai pris mon temps et j'étais détendu, ça évite les éventuels vertiges.



Marie-France, 58 ans

C'était mon tout premier don du sang ! J'aurai dû le faire depuis longtemps vu les besoins. J'avais une appréhension, comme beaucoup de gens je pense, mais ce n'était pas vraiment justifié et ça s'est très bien passé. C'est sûr, maintenant je reviendrai.



Alix, 51 ans

C'est mon premier don de sang. Le déficit de donateurs est une motivation qui donne envie de se mobiliser. C'est pour cela que l'équipe municipale a tenu à faire le déplacement, afin de montrer l'exemple et, nous l'espérons, donner envie à de nombreux donateurs de nous rejoindre lors des prochains rendez-vous !



Rémy, 23 ans

C'est mon 3^e don, la première fois j'avais tout juste 18 ans. Je ne planifie pas vraiment ma venue à l'avance, mais je trouve ça important, des gens en ont besoin, ça ne coûte rien et ça peut sauver des vies !

Jocelyne, 57 ans

Je donne selon mes disponibilités depuis 2011. Je travaille dans le paramédical donc je suis sensibilisé aux besoins. Si mon don peut faire avancer la médecine, c'est formidable. Aujourd'hui ça s'est bien passé et c'était très rapide, moins de 30 minutes !

Françoise, 57 ans

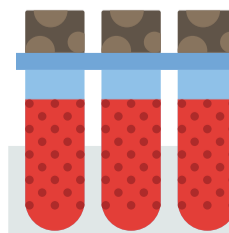
Pour mon 1^{er} don en 2000, je suis tombée dans les pommes ! On peut donc dire que c'était aujourd'hui ma 1^{re} fois. Je suis venue en voyant les nombreux appels aux dons en ce moment... et je ne regrette pas, car aujourd'hui ça s'est très bien passé.

Dominique, 58 ans

Ça fait 40 ans que je donne, c'est une tradition familiale. Je pense que c'est notre rôle à tous, surtout avec l'actualité... En plus, lors du don, l'accueil s'est amélioré, on nous donne de bons conseils et on est bien encadrés.

Un don, comment ça se passe ?

Un don de sang total dure en moyenne 45 minutes. Après enregistrement du dossier pour connaître ou vérifier l'identité du donneur, il suffit de remplir le questionnaire à disposition. Ensuite vient l'entretien prédon avec le médecin, qui détermine si le donneur volontaire est bien apte. C'est ensuite le moment du don en lui-même, qui en général ne dure qu'une petite dizaine de minutes, toujours accompagné par les infirmières et infirmiers de l'EFS. Enfin, le donneur est invité à un temps de repos et de collation avant de pouvoir quitter les lieux. Souvenez-vous qu'il ne faut pas faire de sport ni d'efforts intensifs durant les 24 heures suivant le don !



Vague de froid

Comment Domont a porté secours aux sans-abri

Ne laisser personne en danger dans la rue : c'est l'objectif du Plan grand froid qui a été activé pendant trois semaines en janvier et jusqu'au 8 février dernier.



Pendant toute la durée du Plan grand froid, des femmes isolées sans abri ont été accueillies à Domont par les équipes de la Croix Rouge. De gauche à droite, Chislaine Hurier, secouriste bénévole ; Mickaël Papazian, chargé de mission à la délégation départementale de la Croix Rouge ; Mounira Zermani, directrice du pôle « Lutte contre les exclusions » de la Croix Rouge du Val-d'Oise et Christophe Renaux, secouriste bénévole.

Pour la première fois depuis la mise en place de ce dispositif en plan national, la Ville de Domont a assuré l'hébergement de personnes sans abri en mettant deux salles à disposition de la préfecture et de la Croix Rouge.

Les services de la météo avaient vu juste : la vague de froid qui s'est installée sur la France dès la mi-janvier et jusqu'au début du mois de février a fait plonger les températures dans des valeurs très négatives. Des conditions redoutables qui ont déclenché l'activation du Plan grand froid, partout en France avec pour seul objectif d'assurer l'accueil des sans-abri.

Tous les ans depuis 2009, la commune avait scrupuleusement répondu au questionnaire mis en place par les services de la préfecture pour recenser les locaux susceptibles d'être adaptés en lieux d'accueil. « Ce recensement concerne toutes les communes du Val-d'Oise, mais nous n'avions jusqu'à présent, jamais été sollicités directement pour accueillir des sans-abri », explique Valérie Pamart, directrice du Centre Communal d'Action Sociale.

Accueil pour les femmes isolées, sans enfant

Plusieurs semaines avant l'hiver, la commune avait recensé les deux salles de danse de la salle Victor Basch comme lieu d'accueil potentiel, proposition qui a retenu l'attention de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) à l'automne. Les services de la préfecture et la délégation départementale de la Croix Rouge, chargée de mettre le plan grand froid en application sont alors venus visiter les locaux et confirmer la possibilité d'y créer un lieu d'hébergement temporaire. Le nombre de couchages a été défini à 20 lits par la DDCS, pour garantir de meilleures conditions d'accueil en évitant l'entassement des hébergés.

Les personnes susceptibles d'être accueillies sont également ciblées d'un commun accord : le lieu d'hébergement sera essentiellement destiné aux femmes isolées sans enfant.

Un taux d'occupation proche de 100%

Tout aurait pu en rester là, mais les conditions météo ont écrit la suite des événements. Le vendredi 13 janvier, alors que les températures fléchissent et que l'imminence d'une vague de froid durable se confirme, le Plan grand froid est déclenché. Le 17 janvier, les bénévoles de la Croix Rouge installent, lits et tentes, dans les deux salles et les premières femmes passent leur nuit au chaud, à Domont, le soir même. Des femmes vivant dans la rue, dans l'enceinte de l'aéroport de Roissy ou dans leur voiture, qui auront demandé l'aide du 115 avant de trouver refuge à Domont par l'intermédiaire des maraudes de la Croix Rouge.

Sur les trois semaines d'ouverture, les 15 places ont été occupées à plus de 70% avec un pic à 100% au cœur de la vague de froid.



Questions à...

Émilie Ivandekics
Maire-Adjoint déléguée à l'Action Sociale

L'ouverture de ce centre d'hébergement à Domont s'est faite de manière très discrète. Quels ont été les bénéficiaires de ce dispositif ?

Il ne faut pas se méprendre : ces femmes n'ont pas le profil des marginaux que l'on projette sur l'ensemble des sans-abri. Ce sont des personnes victimes d'un accident de la vie, chômage, maladie, rupture, surendettement, qui se trouvent prises dans une spirale implacable qui les conduit à la rue. C'est face à ce genre de situation que le mot solidarité prend tout son sens, car aucune de ces femmes n'a souhaité vivre dans la rue. Je pense que nous pouvons, avec l'ensemble des services de l'État, du département, de la commune qui se sont mobilisés, avec les bénévoles de la Croix Rouge, être fiers d'avoir mis ces femmes à l'abri, c'est-à-dire hors de danger.

Quel bilan tirez-vous de ces trois semaines de mobilisation ?

Je pense qu'il faut souligner la qualité de l'organisation du Plan grand froid qui a été en tout point remarquable. Les services de la préfecture travaillent dans un réel esprit de partenariat avec les services communaux avec pour seul objectif de trouver la meilleure solution possible, sans a priori. Il faut aussi saluer le professionnalisme des personnels permanents et bénévoles de la Croix Rouge qui agissent sur tous les fronts : sur le terrain, pour aller à la rencontre des sans-abri, dans les centres d'hébergement pour assurer l'accueil, l'alimentation, l'écoute auprès de ces personnes en grande difficulté. C'est une très belle chaîne de solidarité qui fait honneur à l'ensemble des acteurs sociaux du département.

LA CROIX ROUGE SUR LE FRONT DE L'URGENCE SOCIALE



Avec près de 800 adhérents sur le Val-d'Oise dont 280 secouristes qualifiés pour intervenir sur le terrain, en situation d'urgence, la Croix Rouge a de nouveau été chargée de la mise en application du Plan grand froid par les services préfectoraux, et ce, en un temps record. « Nous avons installé 7 lieux d'hébergement d'urgence en moins de deux jours après le déclenchement du plan », souligne Mickaël Papazian,

chargé de mission à la délégation départementale de la Croix Rouge. « Nous disposons à la fois des moyens matériels – lits, tentes, couvertures... – et des moyens humains pour faire face à ces situations qui nécessitent réactivité et précision. » Des moyens logistiques sont mis au service d'une autre composante de la Croix Rouge, en l'occurrence du pôle Lutte contre les exclusions animé par Mounira Zermani. « Ce sont les personnes de ce pôle qui assurent les maraudes, partout dans le département, pour aller au-devant des personnes sans abri, établir le contact, orienter et mettre à l'abri le cas échéant », explique la directrice. Au-delà des besoins en cette période hivernale, rappelons que les équipes de la Croix Rouge, en plus de sécuriser de nombreux événements ponctuels sur le territoire, assurent l'épicerie solidaire sur Domont aussi bien que l'accueil de jour basé à Ézanville où les personnes dans le besoin bénéficient d'un repas chaud et d'un accompagnement personnalisé en présence d'agents spécialisés. Bref, une expertise logistique qui nous rappelle que la Croix Rouge, ce ne sont pas seulement les secouristes mais également, des acteurs de terrain au service de l'urgence sociale... des professionnels, comme des bénévoles.

UNE SOLIDARITÉ POUR TOUS

Les sans-abri ne sont pas les seules personnes fragiles accompagnées durant des périodes de grand froid. Domont se soucie tout particulièrement des personnes les plus vulnérables : personnes âgées isolées, personnes atteintes de handicap ou d'une maladie chronique. Ce public fragile est, chaque année, identifié dans le cadre du Plan de prévention canicule en début d'été, mais les coordonnées des personnes sont également conservées en cas d'offensive du froid. Ainsi, 25 personnes ont été suivies par les agents du CCAS pendant la récente vague de froid, avec des appels réguliers par téléphone et des visites à domicile en cas de nécessité, pour s'assurer des conditions de logement, de chauffage et d'approvisionnement en denrées alimentaires. Un travail qui complète celui, plus régulier, des aides à domicile ou des agents chargés du portage des repas auprès de 70 foyers. « Grâce à ces agents, les personnes bénéficient d'une visite quotidienne qui les met à l'abri de tout problème », précise Christèle Reytier, conseillère municipale déléguée à l'intervention familiale et sociale CCAS.



Des aides personnalisées pour les plus démunis

Autres mesures prises durant cette vague de froid : des aides d'urgence susceptibles d'être apportées à des personnes en grande difficulté. « Nous intervenons auprès de familles en situation de surendettement par exemple, se trouvant à cours de ressources, mais seulement après enquête d'une assistante sociale et en partenariat avec les services sociaux du département. » Le CCAS reste en effet le premier contact pour écouter, orienter et agir en partenariat avec le département, la Caisse d'allocations familiales, la Sécurité sociale, les caisses de retraite. Bref, tous les acteurs de la solidarité réunis pour éviter le drame de l'exclusion.

EN BREF

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE POUR DOMONT



Les équipes municipales travaillent actuellement afin d'offrir à la Ville le site Internet qu'elle mérite. En quelques clics, les Domontois pourront prochainement réaliser de nombreuses opérations administratives et se tenir informés de l'actualité.

D'ici là, un site provisoire, légèrement différent de l'ancien site assurera la transition en reprenant le contenu des pages avant leur refonte. Usagers, ne soyez donc pas inquiets en cas de changements sur ce contenu en ligne.

Encore un peu de patience, votre journal municipal ne manquera pas de vous tenir informés de la mise en ligne de ce nouveau site.

Renseignements : 01 39 35 56 14

DES PLACES SUR LE PARKING DU LYCÉE



Les vacances scolaires du mois de février ont permis des travaux sur le parking du lycée. L'îlot piétonnier (souvent envahie par des véhicules) a été repensé afin d'offrir plusieurs places de stationnement supplémentaires à cet endroit, tout en conservant les arbres.

De l'autre côté du même parking, un examen phytosanitaire a révélé que certains arbres étaient en très mauvaise santé. Les essences concernées seront enlevées afin de permettre d'autres places de stationnement.

Au total, environ une quinzaine de places supplémentaires seront ainsi créées.

HOMMAGE À CLAUDE MACÉ



Le 12 janvier dernier s'est éteint Claude Macé. Même s'il résidait à Ézanville, beaucoup de Domontois connaissent ce monsieur barbu qui parlait tout seul, souvent dans les rues de la ville, au marché ou lors des manifestations. Vous êtes très nombreux à vous être mobilisés pour lui rendre hommage, notamment sur les réseaux sociaux, où les témoignages ont afflué. Jérôme Chartier, Député, s'est également exprimé : « en me souvenant de lui, je ne peux que sourire parce qu'il avait une vraie joie de vivre en prenant les choses simplement, même s'il n'avait peut-être plus toute sa tête, mais qui sait au fond s'il n'était pas parfaitement conscient de tout (...) et qu'il était heureux comme ça ».

Connaissances et commerçants ont même participé à une collecte pour ses funérailles. Un gerbe a été déposée au nom du Maire Frédéric Bourdin et du Conseil municipal par Alix Lesboueyries, Maire Adjoint, et Josette Martin, conseillère municipale, lors du recueillement au funérarium. Celui qui était devenu un « personnage local », presque même une personnalité au fil des années a été inhumé et est aujourd'hui enterré dans son caveau familial du Limousin.

Solidarité

La Maison d'accueil spécialisée pour handicapés marque ses vingt ans d'existence

La Maison d'accueil spécialisée « Simone et André Romanet » (MAS), située 42 rue Auguste et André Rouzée, accueille des adultes atteints de handicaps moteurs ou mentaux. C'est l'un des 20 établissements gérés par l'APAJH dans le Val-d'Oise pour prendre le relais des familles et tendre vers un maximum d'autonomie des personnes atteintes de handicap. Bientôt 20 ans d'activité, et l'occasion d'une visite. C'est le 23 juin 1997, que la Maison d'accueil spécialisée de Domont ouvrait ses portes et recevait ses premiers pensionnaires. Une Maison bien discrète, parfaitement intégrée dans son environnement, qui accueille une cinquantaine d'handicapés âgés d'au moins 20 ans. 40 pensionnaires y vivent en permanence, une dizaine fréquente l'établissement en externe et peuvent ainsi rejoindre leurs familles durant les week-ends ou les périodes de congés.

Soins et activités personnalisés

« Nos pensionnaires sont atteints de handicaps très divers, ayant pour point commun un niveau de dépendance important », explique Antoine Lantier directeur de la MAS de Domont. « Ces personnes ont besoin d'un accompagnement permanent et personnalisé. Ces soins quotidiens sont réalisés par des Aides Médico-Psychologiques et des aides-soignants qui interviennent en réponse aux besoins spécifiques de chaque résident : toilette, habillage, prise des repas, mais également activités d'éveil. »

La Maison est organisée en cinq unités de vie disposant chacune de 8 chambres. Elle est équipée d'infrastructures particulières telles qu'une salle de kinésithérapie et de balnéo-



Visite de l'une des 8 unités de vie de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Domont. De gauche à droite : Patrick Marien, président de l'APAJH 95 ; Jean-François Bertin, vice-président ; Frédéric Bourdin, Maire de Domont ; Antoine Lantier, directeur de la MAS entourent un groupe de soignants et pensionnaires de l'établissement.

thérapie, une salle d'éveil sensoriel ou encore une salle de psychomotricité et d'ergothérapie. Des équipes de médecins spécialisés y interviennent quotidiennement.

« C'est un accueil très personnalisé qui vise tout d'abord à apporter le maximum de confort à nos résidents, de leur permettre de vivre en fonction de leurs aspirations et de leurs besoins », souligne Antoine Lantier. « Dans notre profession, nous considérons qu'il y a, en chaque personne, des possibilités de progrès et de régression du handicap. Cette notion de progrès est essentielle à nos yeux et justifie la mobilisation d'équipes de soignants très spécialisés qui proposent, en plus des soins de base, de nombreuses activités d'éveil à caractère culturel ou sportif, des ateliers de détente et des sorties ».

Le 4 février dernier, le Maire de Domont, Frédéric Bourdin était accueilli par le président de l'APAJH 95, Patrick Marien, le directeur de l'établissement et les équipes de soignants pour une visite complète de la Maison. « Domont peut s'honorer de la présence de cet établissement sur son sol depuis vingt ans », a-t-il déclaré. « Le handicap est enfin pris en compte avec beaucoup de sérieux en France et dans le Val-d'Oise, avec Émilie Ivandekics, vice-présidente du Conseil

départemental, déléguée au handicap. Il faut bien évidemment prendre en charge des personnes lourdement handicapées, c'est simplement une question d'humanité et de solidarité. Selon moi, la priorité doit être l'insertion professionnelle et l'autonomie. Tout doit être fait pour adapter le travail au handicap. »

Simone et André Romanet, qui ont donné leur nom à la MAS de Domont, ont été des militants passionnés et exemplaires lors de la dernière guerre mondiale et tout au long de leur vie. En 1943, ce couple d'instituteurs avait mobilisé la population de leur village du Maconnais pour cacher et protéger des enfants. Ils furent élevés au rang de « justes parmi les justes » par l'État d'Israël. André Romanet fut également le premier président de l'APAJH 95. Parents d'un enfant handicapé, ils s'engagèrent, après la guerre, dans un nouveau combat pour la reconnaissance des droits des personnes handicapées. André Romanet fut lui-même présent à Domont, le 31 janvier 1998, pour couper le ruban inaugural de la MAS de Domont.

L'APAJH, UNE ASSOCIATION CITOYENNE, SOLIDAIRE ET LAÏQUE



Avec plus de 800 salariés, l'APAJH demeure l'une des structures spécialisées les plus importantes du Val-d'Oise dans la prise en charge du handicap. L'association, présidée par Patrick Marien et administrée par des bénévoles, accompagne près de 2500 personnes atteintes de handicap dans ses vingt établissements Valdoisiers.

Son pôle « enfance » gère 2 Instituts médico-éducatifs et un centre médico-pédagogique.

Son pôle « grande dépendance » dispose de 3 Maisons d'accueil spécialisées, dont celle de Domont, et d'un foyer d'accueil médicalisé. L'APAJH 95 intervient également dans le secteur des entreprises adaptées qui permettent à des adultes plus légèrement handicapés d'avoir une activité professionnelle compatible avec leur handicap. 5 établissements les accueillent dans le département, le plus proche étant situé à Saint-Brice-sous-Forêt. Ce sont d'ailleurs des personnels de cet établissement et Service d'aide par le travail (ESAT) qui assurent l'entretien de la MAS de Domont dans les domaines de la restauration, du nettoyage, de la lingerie.

Enfin le pôle vie sociale de l'APAJH propose des activités diverses en foyer destinées à développer l'autonomie de personnes handicapées : apprentissage de la cuisine, aides aux démarches... Pour assurer le lien avec la vie communale, l'établissement dispose d'un conseil de la vie sociale, dont fait partie Christèle Reytier, conseillère municipale.

EN MARS, LES JARDINS D'ALAIN VOUS ATTENDENT

L'association des Jardins d'Alain vous donne rendez-vous pour deux événements le mois prochain. Écologique, gastronomique ou bien les deux, à vous de choisir !

Soirée Chili con carne

Tout d'abord, samedi 4 mars, les bénévoles de l'association investissent la salle des Fêtes le temps d'une grande soirée pleine de bonne humeur. L'association vous y proposera son chili con carne, avec un menu complet à 15 € (ou 18 € pour les non-adhérents, et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans). C'est désormais une tradition, les animations dansantes ponctueront la soirée qui promet son lot de surprises.

Attention, la réservation est indispensable car les places sont limitées.

Renseignements : 06 75 25 44 40
Courriel : lesjardinsdalain@laposte.net

Nettoyons la nature

Dimanche 12 mars, c'est une manifestation d'un autre ordre qui aura lieu. Depuis les jardins d'Alain, partez en petits groupes pour une balade sur les chemins communaux afin de les nettoyer de tout ce que les indéclicats laissent dans la nature. Après un petit-déjeuner offert par l'association et ses partenaires, partez avec des accompagnateurs et tout le matériel nécessaire dans cette mission solidaire et écologique. Chaque année, vous êtes près d'une cinquantaine à vous mobiliser, mais pour participer, vous êtes tous les bienvenus ! Pensez à venir avec de bonnes chaussures !

Dimanche 12 mars, à 9 h au 11, allée des Bleuets
Renseignements : 06 75 25 44 40



Découverte d'une entreprise



IncOs, l'expertise au service de la propreté

Premier cabinet français de conseil dans le domaine de la propreté, Incos orchestre les prestations de nettoyage grâce à une équipe d'experts qui accompagnent les entreprises. Rencontre.

« Notre rôle, c'est de mettre en musique ce qui a été demandé et négocié, en veillant à ce que cette prestation corresponde au cahier des charges du client. Nous cherchons à créer de la valeur en proposant un service sur-mesure, de qualité, adapté et au meilleur prix » explique Stéphane Salfati, directeur opérationnel pour Incos.

Les équipes du cabinet ont développé une parfaite expertise des dossiers mono et multisites, dans les secteurs tertiaires et industriels touchant au luxe, à la santé ou à l'agroalimentaire (Louis Vuitton, Moët Hennesy, le Musée du Louvre ou TF1 ont, par exemple, fait confiance à Incos). Spécialiste de la gestion d'appels d'offres, le cabinet conseil accompagne les donneurs d'ordres qui souhaitent optimiser et garder le contrôle de leur dossier propreté. De l'audit qualité au contrôle et suivi de prestations, en passant par la gestion de l'appel d'offres, le cabinet examine les besoins en matière de propreté et sert de « lien »

entre ceux qui décident des marchés, les usagers directs et les prestataires. « Nous synthétisons et rendons intelligibles pour chacun toutes les données d'une équation parfois complexe, avant de mettre en relations nos clients avec le bon prestataire. Aujourd'hui, nous bénéficions d'un réseau solide et d'une excellente image de marque, c'est primordial pour durer » résume le directeur.

28 ans d'histoire

Car l'histoire dure depuis 1989, lorsque le Saint-Bricien William Salfati, fonde le premier cabinet français de conseil spécialisé dans le domaine de la propreté. Incos, pour « International Consult System » connaît un développement fulgurant et basé sur une idée qui n'a pas changé: « apporter aux donneurs d'ordre la garantie d'une prestation conforme à ce qu'ils ont acheté ». A partir de 2008, William cède progressivement la place à Stéphane, son fils, et après un passage par Paris puis Menton, Incos installe son agence Île-de-France dans la zone d'activités à Domont en 2011, pour finalement y placer son siège social au 1^{er} janvier 2017. En parallèle, les associés (désormais au nombre de 6) créent XL Concept, en charge de développer des outils digitalisés (applications, plates-formes collaboratives...), pour faciliter le travail des équipes autant que le contrôle des prestataires. Depuis 2014, le cabinet conseil est également devenu mécène pour l'association Global Health Watch (GHW), engagé contre la mortalité due aux arrêts cardiaques,



Une partie de l'équipe d'Incos : Amélie le Gonidec, Responsable études, Stéphane Salfati, directeur opérationnel, Michaël Tran, Responsable QSE, William Salfati, fondateur du cabinet et Pascal Thomé, responsable technique.

notamment sur le lieu de travail. « Sensibiliser et former pour plus de sûreté, c'est une manière d'agir pour le bien-être au travail » précise le directeur opérationnel.

Un regard externe et expert

Apporter un regard externe et expert, mais aussi accompagner dans le temps nos clients pour s'adapter aux changements, permet à Incos d'avoir une méthode de travail sur-mesure, ajustée aux attentes, selon que l'on soit en période de croissance ou de crise. « Le client est associé en toute transparence à chaque étape du dossier, et c'est à lui que revient la décision finale. Nos équipes vont sur le terrain, en amont, puis réguliè-

INCOS EN CHIFFRES

- Création en 1989
- 2011, installation à Domont
- Plus de 3000 dossiers propretés pilotés en 25 ans, allant de 1 500 à 150 000 m²
- Environ 450 contrôles qualité par an

ment afin de garder un contact humain en tenant en compte des évolutions. Le manque d'accompagnement du changement est l'une des principales sources d'insatisfaction et de dépenses mal équilibrées... » détaille Stéphane Salfati.

→ INCOS : 6 rue Descartes / 01 84 16 68 35
www.incos.fr



PLAINE VALLÉE : UN CONSEILLER EMPLOI À VOTRE ÉCOUTE

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches de recherche d'emploi, de formation ou être conseillé sur votre projet professionnel ?

Bénéficiez de services adaptés à votre situation :

- Orientation et conseils sur votre projet professionnel
- Aide à la recherche d'emploi (stratégie de recherche, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, mise en relation avec des recruteurs...)
- Ateliers collectifs Dynamic'Emploi (informatique, recherche d'emploi, développement personnel, anglais professionnel...)
- Sélection d'offres locales
- Informations sur la formation professionnelle

VOTRE ESPACE EMPLOI PLAINE VALLÉE :

59, avenue de l'Europe à Domont

Accueil sans rendez-vous :

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h

Accueil sur rendez-vous :

Le vendredi, de 14h à 17h / Tél. : 01 39 91 12 12

Votre conseiller emploi Plaine Vallée : Dima SARI / Tél. : 01 39 91 12 12

dsari@agglo-plainevallee.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous et consulter les offres d'emploi sur : www.agglo-plainevallee.fr

Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Une infirmière domontoise passionnée de servir

Alors que la région voire, le territoire, connaissent l'absence de personnels soignants à tous les niveaux de la prise en compte du soin, la ville accueille, depuis le début de l'année, un nouveau cabinet d'infirmière libérale.

Implanté au 41 avenue Aristide Briand, tout proche du collège, le cabinet est tenu par Ouarda Boudache, infirmière diplômée d'État en 2000. Pendant plus de quinze ans, elle a travaillé au sein de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis.

Aujourd'hui, elle propose, en qualité d'infirmière libérale, tous les soins, nursing, distribution des médicaments, prise de sang, vaccination, pansements et soins postopératoires sur le secteur de Domont (Ézanville, Piscop, Bouffémont, Moisselles...) mais aussi, en cas de besoin, sur les villes de Montmorency, Montlignon...



→ Pour tout renseignement ou demande de soin contacter le 06 60 88 19 74.

Collecte des déchets : les bons réflexes

Les Domontois ont à leur disposition 3 bacs pour effectuer le tri de leurs déchets :

- > **Le bac gris à couvercle gris** pour les ordures ménagères
- > **Le bac gris à couvercle jaune** pour les emballages et papiers (tous les papiers, tous les emballages en plastique, en métal, même les plus petits, et en carton).
- > **Le bac gris à couvercle vert** ou autre poubelle pour les déchets végétaux. N'oubliez pas d'apposer deux autocollants « déchets végétaux », un sur la face avant et l'autre sur le couvercle du bac. Autocollant disponible en mairie.

Pour pouvoir être recyclés et valorisés les déchets doivent être correctement triés. Il faut également sortir son bac au bon moment. Trop de poubelles sont en permanence sur les trottoirs, dégradant le cadre de vie et gênant la circulation des piétons.

Rappel : les bacs doivent être sortis la veille de la collecte après 19h. Attention, seul le bac collecté doit être sorti.

Les encombrants doivent également être sortis la veille de la collecte, après 19h.

Si vous hésitez au moment de jeter certains déchets, consultez le site internet du Sigidurs et participez ainsi à l'amélioration du tri des déchets.

0 800 735 736 Service & appel gratuits

Plus d'infos www.sigidurs.fr

CALENDRIER DES COLLECTES

Vous trouverez le calendrier 2017 sur le site internet du Sigidurs ou à l'accueil la mairie.

Ordures ménagères

- Le ramassage est effectué en fonction des rues bleues ou rouges :
 - rue bleue : une fois par semaine, le mardi
 - rue rouge : deux fois par semaine, le mardi et le vendredi

Reportez-vous au calendrier pour connaître votre rue et sa fréquence de collecte en ordures ménagères.

Emballages et papiers

- Le ramassage est effectué sur toute la commune une fois par semaine, le mardi.

Déchets encombrants

- C'est la voie ferrée qui divise la ville en deux zones. Ils seront ramassés le 2^e vendredi

de chaque mois pour le Bas-Domont (zone A), et le 4^e vendredi de chaque mois pour le Haut-Domont (zone B).

Pour les mois à venir :

- Zone A : vendredi 10 mars, vendredi 14 avril
- Zone B : vendredi 24 février, vendredi 24 mars, vendredi 28 avril



Déchets végétaux

Il a lieu le mardi. Un mardi sur 2 du 21 mars au 2 mai, puis tous les mardis du 2 mai au 4 juillet.

Verre et textiles

Pour connaître les bornes d'apport volontaire les plus proches, rendez-vous sur le site internet du Sigidurs ou reportez-vous au dos de votre calendrier.



Le plein de lecture !

Il y en aura pour tous les goûts lors de la 3^e Fête aux livres d'occasion dimanche 19 mars au gymnase Charles de Gaulle.

Réservez dès à présent votre espace pour vendre vos livres et leur permettre d'aller à la rencontre de nouveaux lecteurs. L'événement, organisé par les bénévoles de l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) permet en effet à chacun de venir vendre tous types d'ouvrages, mais aussi, bien entendu, de venir se procurer un maximum de lectures à petit prix.

Acheteur ou vendeur

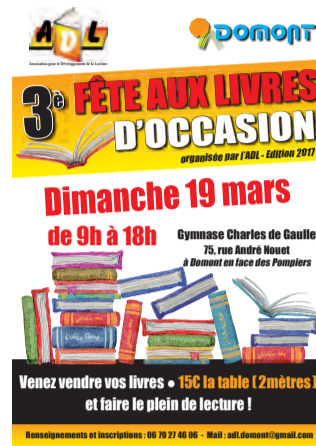
« Vous pouvez réserver un stand à l'avance, ou bien venir avec votre stock pour louer une table sur place (15€ la table de 2 mètres de long). Cela permet à chacun de piocher dans les col-

lections des autres et de faire passer de lecteur en lecteur bon nombre d'ouvrages... » explique l'équipe de l'ADL.

Bien entendu, la journée est également ouverte aux visiteurs à la recherche d'une perle rare ou qui veulent simplement jeter un œil aux pages des livres proposés à la vente.

Belles lettres ou romans de gare, acheteur ou vendeur... à vous de choisir !

Entrée libre, de 9h à 18h.
Gymnase Charles de Gaulle
Rue André Nouet
Renseignements : 06 79 27 46 06
Adl.domont@gmail.com



Les auteurs Domontois en dédicace

Samedi 18 mars, de 14h30 à 17h, vos bibliothécaires accueilleront les auteurs domontois **Sylvie Mantafounis, Natacha Bencic et Jean-Yves Duquesnoy** le temps d'un après-midi de rencontre.

L'événement se déroulera en deux temps : les auteurs aborderont leurs parcours respectifs d'écrivain et expliqueront comment ils ont été édités avant de répondre aux questions des visiteurs. Puis, chacun vendra et dédicacera son ouvrage. Ils vous attendront nombreux pour ce moment de partage de culture.

Samedi 18 mars
Médiathèque
Antoine de Saint-Exupéry
Renseignements :
01 74 04 22 10

Jean-Yves Duquesnoy et Natacha Bencic lors de la dernière Fête du Livre



AU BOUT DU PINCEAU DE SYLVIE-DALA

« Le secret de mon univers est dans mon atelier, avec mes pinceaux, mes couleurs, mes toiles. Les heures peuvent défilier, mes pinceaux glissant sur la toile sont toujours un nouveau départ ! » confie Sylvie-Dala, à l'honneur le temps d'une exposition du 23 février au 14 mars à l'étage de la médiathèque.

Passionnée depuis toujours, elle a été reconnue en tant qu'artiste peintre par la Maison des Artistes en 2016, lui permettant ainsi de créer son entreprise. Depuis, elle a également présenté ses toiles le temps d'une exposition personnelle au château Conti à L'Isle-Adam en décembre, et précédemment à Paris et au Grand Palais. Vous la retrouverez également les 20 et 21 mai prochains, pour le 16^e salon d'Artisanat d'Art de Domont au gymnase Charles de Gaulle.

Entre surréalisme, fantastique et poésie, venez découvrir le Temps de la Peinture.

Du 23 février au 14 mars.
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.
Entrée libre
Renseignements : 01 74 04 22 10



LES JEMA CHEZ LES 3A

Cette année les 11^e Journées Européennes des Métiers d'Art rassembleront les professionnels des métiers d'art français et européens autour d'un thème fédérateur « Savoir (-) faire du lien ».

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril, les artisans d'art de l'association domontoise 3A auront le plaisir de vous accueillir au 64, avenue Jean Jaurès de 10h à 19h en compagnie de 3 artisans invités :

- Ghislaine Pansart, vannière
- Denis Paget, plasticien béton de décoration
- John Mc Iver, tourneur sur bois

Au programme de ces deux jours : visite des ateliers et du showroom, démonstrations, explications des savoir-faire et participation du public sur certains ateliers.

Renseignements : www.artisans3a.com

2017

NOTRE LIEU, NOTRE LIEN
La Tourelle
 64 avenue Jean Jaurès 95330 DOMONT

AVEC LES ARTISANS

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

DECouvrez des univers, des gestes, des matières, des outils, des passions, des talents

ENTREE LIBRE

Venez à la rencontre des artisans de 3A et de leurs invités

PORTES OUVERTES DES ATELIERS - DEMONSTRATIONS - EXPOSITION



Journée cirque en famille avec les Happy Hands !

L'école de cirque du centre Georges Brassens propose une journée cirque dimanche 12 mars, à partir de 6 ans, de 10h à 16h, au gymnase des Grands Jardins.

Venez partager avec votre enfant un moment convivial et ludique !

Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif. Le stage sera animé par un collectif d'artistes et d'animateurs de cirque

Participation à la journée : 15€ (1 adulte + 1 enfant) + 6€ par participant supplémentaire.

Pour encore plus de convivialité, le déjeuner sera pris en commun.

Inscriptions obligatoires : 01 39 91 50 69



SOUVENIRS DU FESTIVAL DU CIRQUE...



Jusqu'au 12 mars, les nostalgiques de la 17^e édition du Festival International du Cirque du Val-d'Oise peuvent encore admirer les superbes clichés des photographes de l'ADL qui ont immortalisé l'événement. Ces derniers sont exposés sur les murs du centre Georges Brassens, profitez-en, car après il vous faudra attendre jusqu'au mois d'octobre prochain...

Rencontre avec...

Jean-Claude Bouvier, bénévole engagé jusqu'au bout de la médaille

Le 9 décembre dernier, Jean-Claude Bouvier a reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au sein de la Préfecture. Rencontre avec une figure du monde associatif valdoisien.

Bouffémontois depuis toujours, vous êtes aussi membre de Domont Athlétisme. Quelle est votre histoire à Domont ?

Cela fait presque 30 ans que j'ai rejoint le club domontois... fin 1988 je crois. J'ai été trésorier de l'USOD et ai participé à la fondation du « Domont Athlétisme » d'aujourd'hui. J'en ai été président 10 ans, jusqu'en 2006, puis encadrant pour les

8-12 ans. Aujourd'hui, j'encadre encore les débutants adultes.

Mais ce n'est pas votre seule action bénévole ?

Non... en tant que « Bouffémontois bénévole », j'aide la ville dans l'organisation des épreuves d'athlétisme et notamment pour les personnes handicapées avec le centre Jacques Arnaud. Il y a toujours eu beaucoup de coureurs bouffémontois qui venaient ensuite s'entraîner à Domont, dans le sport autant que dans l'entraide, on s'appuie sur les relations intercommunales. Je navigue continuellement entre sport et handicap.

Parlez-nous un peu de votre engagement face au handicap.

Je suis père célibataire d'une fille handicapée. En plus de l'accompagner, je me suis investi. Pendant 10 ans j'ai été trésorier d'une association de parents d'enfants handicapés à Écouen. Et au-



jourd'hui, je suis administrateur pour une autre association de parents d'enfants et d'adultes handicapés à Persan, l'APED Espoir, pour laquelle je suis référent de l'IME de L'Isle-Adam. À Domont, je suis également bénévole pour Crocus Blanc depuis la création de l'association...

Il y a de quoi faire ! Déjà médaillé d'or de l'OMS en 2011, vous venez à nouveau d'être récompensé officiellement ?

Oui, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale m'a remis la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre de mon action de longue date auprès des jeunes athlètes et handicapés. Il s'agit d'un engagement de longue date... j'ai déjà 72 ans ! On ne me donne pas mon âge mais c'est parce que je suis sportif... Depuis 2 ans, je suis quand même champion du challenge départemental sur route des plus de 70 ans.



Supporters Domontois, venez faire vibrer les tribunes !

L'équipe du FC Domont a brillamment remporté son match face à Saint-Vit (Doubs) en 16^e de finale de la Coupe de France féminine. Les Domontoises, actuellement en division Honneur se sont toutes bien battues, à l'image de la capitaine Caroline Pitto (photo ci-contre) en allant chercher une victoire avec le score de 2 buts à 1.

Désormais, les voici en 8^e de finale. Le club n'est pas allé aussi loin dans la compétition depuis 2002. C'est pourquoi, plus que jamais, l'équipe a besoin de votre soutien pour la rencontre qui aura lieu dimanche 19 février face à Montpellier, évoluant en 1^{re} division !

« L'équipe est très soudée et motivée, mais elle compte aussi sur ses supporters, d'autant que le match aura lieu à domicile ! » confie Marie-Jeanne Pascreau, présidente du club.

Venez nombreux les soutenir. Le rendez-vous est donné.



8^e DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FÉMININE
FC Domont / Montpellier Hérault SC
 Dimanche 19 février, à 14h30 / Stade municipal Jean Jaurès Entrée 5e (gratuit pour les licenciés du club)

47^e édition du tournoi de la galette du « Domont Tennis de table »

Les 14 et 15 janvier derniers, les licenciés du club se sont rendus au gymnase des Grands Jardins en famille pour participer au tournoi de la galette. Un tournoi amical et convivial qui fait désormais partie des traditions.

Au cours de ces deux journées, ce tournoi, parfaitement orchestré par la dizaine de bénévoles du club sous la houlette du Président Franck James, a permis aux 81 joueurs inscrits de s'affronter par catégories (poussin, benjamin, minime, cadet, junior, loisirs, vétérans...). Les matchs de poules se sont déroulés le samedi en prélude des phases finales regroupées sur la journée du dimanche.



À l'issue de la remise des prix, Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué au Sport, a rappelé l'importance de l'engagement bénévole dans la vie domontoise. Puis, championnes et champions ont partagé une part de galette, histoire de ne pas oublier le sens premier de ce « tournoi de la galette » dédié aux Rois et Reines du tennis de table.



TABLEAU DES FINALISTES

- **Catégorie Poussin**, Nahel Agbohoun-Valet gagnant de Guillaume Guillon
- **Catégorie Benjamin**, Emilio Mouchey Rey gagnant d'Etham Adekambi
- **Catégorie Parents**, Eric Adekambi gagnant de Nourredine Khezzane
- **Catégorie Cadet**, Alexandre Tourniquet gagnant de Brice Christel
- **Catégorie Minime**, Elias Adekambi gagnant de Jérémie Gomez Alain
- **Catégorie Loisirs**, Stéphane Angerville gagnant de Didier Lagrave
- **Catégorie Junior**, Romain Gaillard gagnant de Nicolas Picard
- **Catégorie Vétéran**, Gaétan Richard gagnant Didier Garry
- **Catégorie générale**, David Campagnol, entraîneur au club gagnant de Romain Gaillard, au cours d'une finale en 5 sets très disputée.

L'écho des clubs

Judo : compétition officielle

Dimanche 5 mars, le gymnase Jean Jaurès accueillera la compétition départementale officielle pour l'animation mini-poussins et poussins (matin) ainsi que la deuxième sélection benjamins, qualificative pour la coupe départementale qui aura lieu le 13 mai (après-midi). Pour le club, Clara et Océane ont déjà remporté les premières sélections de cette catégorie fin janvier, tandis que Ninon montait sur la troisième marche du podium.



Cette manifestation sera organisée par le club de judo de Domont, sous l'égide du Comité du Val-d'Oise, avec le concours de la Ville.

Venez encourager les jeunes domontois(es) sur les tatamis !

Entrée libre
Gymnase Jean Jaurès
De 9h à 17h

Les champions de l'US Domont

Le week-end du 4 et 5 février a été fructueux pour le club de cyclisme domontois.

D'une part, Emeric Traulet reprenait le chemin de la compétition VTT à Saint-Pol-sur-Ternoise, dans le Pas-de-Calais, pour rentrer avec une victoire.



Mais l'heure était également au championnat national de cyclo-cross Ufolep à Limoges, avec 2 coureurs de l'US Domont au départ. Florian Roy pour le 95 dans la catégorie 17-19 ans et Annabelle Garçonnet pour le 78 dans la catégorie dames. Tous deux ont brillamment remporté l'épreuve, mettant le Val-d'Oise... et le club domontois à l'honneur. Bravo !

Stage pour les rugbymen

Mardi 7 et mercredi 8 février, les jeunes de l'école de rugby du club domontois ont profité de 2 jours de stage de perfectionnement de techniques individuelles. Course, appuis, postures, mais aussi mêlée, passes et techniques de jeu au pied... de quoi apporter ensuite aux jeunes un « petit plus » sur le terrain. Du plus jeune, Tiago, 6 ans, au plus âgé, Noah, 13 ans, ils étaient près d'une vingtaine de participants, encadrés par des joueurs seniors, majoritairement des éducateurs diplômés. Rendez-vous le 25 février pour le prochain match de l'école de rugby.



Dernière minute : félicitations à l'équipe 1^{re} du SDRC qui s'est imposée sur le score de 20 à 18 face à Orsay dimanche 12 février dans le championnat fédérale 2. Prochaine rencontre prévue au stade des Fauvettes dimanche 5 mars.

Retour sur...

Une belle épiphanie

Reines et rois étaient tous à la salle des Fêtes vendredi 27 janvier, pour le traditionnel après-midi dansant de la galette organisé par le service animation seniors.

Au total, 200 Domontois se sont déplacés pour ce moment de convivialité, présidé par Régis Ponchard, conseiller municipal délégué. Après la délicieuse galette et la remise des cadeaux aux chanceux ayant obtenu la précieuse fève, le rendez-vous était donné sur la piste de danse au son de l'orchestre Jacky Clairval.



Les talents domontois s'exposent...

Passionnée de nature, de botanique et de voyages, l'artiste Olastef exposait ses œuvres pour la première fois et c'est à Domont, ville où elle réside depuis 6 ans, qu'elle a choisi d'exposer. « J'ai toujours fait de la peinture. Depuis un an, je compose des toiles en mêlant ma passion pour les végétaux et la peinture acrylique. Un savant dosage entre la peinture acrylique et des éléments naturels. Suite à l'enthousiasme de mes proches, je réalise aujourd'hui tous les types de formats. Mon but est de faire découvrir ce que je fais, montrer mon travail. »



Vingt-trois œuvres de différents formats et formes, aux couleurs automnales ont été exposées jusqu'au 3 février. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 28 janvier en présence de Laurent Guidi, Maire-Adjoint délégué aux finances, et d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, qui explique : « cet espace d'exposition est devenu un lieu de créations pour faire connaître nos artistes locaux au travers de leur œuvre. Un vrai plaisir que de les voir s'approprier cet endroit ».



Tous pour aider les Apprentis d'Auteuil

La Fondation catholique « Les Apprentis d'Auteuil », reconnue d'utilité publique depuis 1929, continue de mettre l'accent sur l'accompagnement de plus de 30 000 jeunes et familles fragilisés. Mardi 24 janvier, au collège de Saint-Pie X, elle a appelé toutes les forces vives – adjoints, conseillers de la Ville, et même au-delà du Val-d'Oise, ainsi que toutes les personnes de bonne volonté qui œuvrent autour de la Fondation – à se réunir autour de la dégustation d'une galette. Un moment fort de rencontre et d'échange autour duquel toutes les personnes présentes ont pu montrer leur soutien aux jeunes en difficulté, apprécier les programmes d'accueil, d'éducation, de formation ou d'insertion, afin qu'ils deviennent des adultes libres, épanouis, et responsables.

« Notre but, réunir tous les partenaires institutionnels privés et mécènes, représentants des entreprises, des foyers de jeunes travailleurs, autour d'une galette. Une façon de remercier, de faire le bilan de l'année et de montrer la dynamique de l'établissement » confiait Dominique Lelong-André, directrice.



À table pour préparer l'agenda du comité de jumelage de Domont



Buja, Germering, Shepshed et Wolsztyn ne sont pas seulement les appellations bien connues des ronds-points de la commune, mais des quatre villes auxquelles Domont est jumelée et ce, pour le plus grand bonheur des participants.

Dimanche 29 janvier, le comité de Jumelage a réuni 90 personnes autour de la table, non seulement pour partager un moment de convivialité mais aussi pour mettre en place le calendrier des festivités, lors d'un repas suivi d'une après-midi dansante. « 88 familles sont inscrites au jumelage ce qui confirme la bonne forme du Comité, qui fête ses 35 années d'existence, de joie et d'entente » confiait tout sourire aux lèvres, Chantal Preynat, présidente du Comité depuis 7 ans. Le Comité de jumelage organise le samedi 25 février, une sortie placée sous le signe de la musique au Théâtre du Trianon. Au programme Mozart, Prokofiev... Avis est donné à tous les amateurs de musique parmi ce groupe chaleureux.



12^e édition du Salon du jouet AUX plaisirs des collectionneurs et des enfants

Le gymnase Charles de Gaulle a accueilli les nombreux visiteurs venus à la 12^e édition du Salon du jouet organisé par les bénévoles du Comité des Fêtes de la ville.

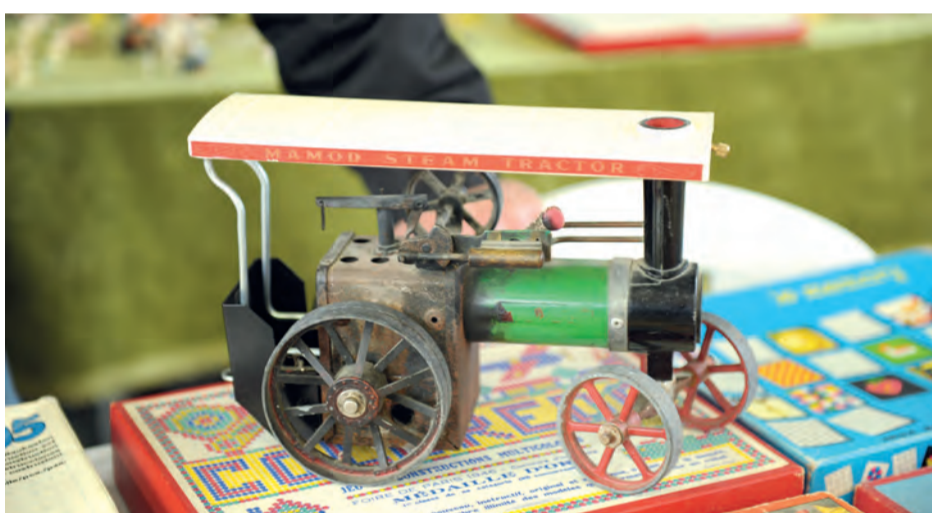
« Côté visiteurs c'est toujours le même engouement pour notre manifestation. C'est dû à l'excellente ambiance que nous entretenons. Il faut dire que nous gâtons nos exposants en proposant un service de restauration sur place, de même que notre savoir-faire et notre large disponibilité », explique Pascal Monneau, responsable, au sein du Comité des Fêtes, de l'organisation du salon du jouet.

Dès 6h30, chineurs confirmés, collectionneurs à la recherche de la pièce rare ou manquante à leur collection se pressaient déjà, devant les portes du gymnase Charles de Gaulle. Parmi eux, le Maire, Frédéric Bourdin, un fidèle du salon.

Cette année encore, une soixantaine d'exposants a pu prendre place à l'intérieur du gymnase. Tables et chaises ont été mises à leur disposition et « c'est en toute quiétude que nous avons pu exposer nos pièces de collections », explique Raymond, l'un des exposants.

Voitures miniatures à toutes les échelles, figurines de jeux actuels et valeurs sûres, telles que Tintin et autres bandes dessinées, trains électriques ou à vapeur approchant parfois des sommes très importantes (à l'image du tracteur Lanz réplique parfaite de cet engin agricole utilisé au début du siècle dernier...), tels étaient les jouets proposés à la vente.

Parmi les plus belles ventes du salon, une planche du dessinateur Dany, diplômé en graphisme et publicité de l'École supérieure des Beaux-Arts de Liège a changé de main contre la somme de 1200 €. Pour autant, les petits budgets pouvaient aussi se faire plaisir puisque pour une simple pièce d'un euro, les amateurs ou collectionneurs en herbe pouvaient acquérir un objet. Évidemment, les pièces les plus rares ont été vendues plusieurs centaines d'euros mais comme dit l'adage, quand on aime, on ne compte pas.



À la découverte de la nacre



Jeudi 12 janvier, pour leur 1^{re} sortie de 2017 avec le service animation seniors, les Domontois sont allés visiter le musée de la nacre et de la tabletterie situé à Méru (Oise), installé dans l'ancienne usine du XIX^e siècle qui a fermé ses portes en 1972.

Accompagnés de leurs guides, les 53 visiteurs domontois, dont Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux seniors, ont commencé leur visite dans l'atelier où étaient fabriqués les dominos, à partir d'os de bœuf, de bois d'ébène, de colle de poisson, de laiton et de noir de fumée.



Ils ont ensuite pu observer la machine à vapeur servant à actionner les outils de fabrication des boutons de nacre, qui fonctionne toujours, avant de découvrir l'atelier où étaient fabriqués ces boutons.



Après le passage par la boutique de souvenirs, tous ont profité d'une petite dégustation dans le salon de thé afin de clore cette passionnante visite.

Grand écran pour les lauréats

Vendredi 27 janvier, le Service Municipal Jeunesse organisait la soirée des lauréats. Les jeunes domontois ayant reçu un diplôme en 2016, ont reçu un cadeau de la part de la municipalité, remis par d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse, avant d'assister à une séance qui leur était réservée. Au programme : L'Ascension, de Ludovic Bernard, qui raconte l'histoire d'un jeune qui part à la conquête de l'Everest pour séduire une fille. Une soirée au sommet.



Crocus Blanc bat des records !

Beau bilan pour l'association qui apporte son soutien aux personnes en situation de handicap mental ou psychique ainsi qu'à leurs familles. Pour sa première participation à l'opération nationale micro-



Don au magasin Super U d'Écouen, Crocus Blanc a en effet contribué à faire de l'édition 2016 un succès. Les 17 associations participantes sur le département ont ainsi recueilli plus de 23 000 euros grâce à la générosité des Valdoisiens. Encore bravo aux bénévoles et à tous les participants.

À venir

> **Mercredi 22 février**
Visite guidée de la Philharmonie avec le CCFM.
Tél.: 01 39 91 10 22
ccfm.domont@orange.fr

> **Judi 23 février**
Cours d'initiation à la langue polonaise de l'A.D.F.P., à 20h, salle Victor Basch.
Tél.: 07 89 26 08 46

> **Vendredi 24 février**
Soirée Théâtre à Saint-Brice avec le club féminin La Candidate avec Amanda Lear.
Tél.: 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

> **Mardi 28 février**
Repas du terroir au stade des Fauvettes avec le club féminin.
Tél.: 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

> **Judi 2 mars**
Cours d'initiation à la langue polonaise de l'A.D.F.P., à 20h, salle Victor Basch.
Tél.: 07 89 26 08 46

> **Samedi 11 mars**
Journée à Osny avec le CCFM
Tél.: 01 39 91 10 22
ccfm.domont@orange.fr

> **Mardi 14 mars**
Concert de la Philharmonie à la Cité de la Musique avec le CCFM
Tél.: 01 39 91 10 22
ccfm.domont@orange.fr

> **Mardi 14 mars**
Conférence sur les Suffragettes, salle Victor Bash n° 1, 11 rue de la Mairie.
Tél.: 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

> **Judi 16 mars**
Cours d'initiation à la langue polonaise de l'A.D.F.P., à 20h, salle Victor Basch.
Tél.: 07 89 26 08 46

> **Samedi 25 mars**
Visite du musée du chocolat à Paris avec le CCFM
Tél.: 01 39 91 10 22
ccfm.domont@orange.fr

> **Lundi 27 et mardi 28 mars**
Visite de la Tour Eiffel, croisière sur la Seine et goûter avec le club féminin.
Tél.: 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

L'A.D.F.P. vous emmène à Lens

L'association Domontoise Franco-Polonaise propose une sortie samedi 22 avril. Au programme, le musée de Louvre-Lens et « le 11/19 : lieu de travail et de vie », avec un voyage inédit dans les collections du Louvre et de sa Galerie du Temps, suivi d'un déjeuner, avant la visite de la base 11/19, un des quatre grands sites du bassin minier. Transport en car.

Date limite d'inscription : 30 mars
Tarif : 75€ (adhérent), 80€ (non-adhérent)
Renseignements : 07 89 26 08 46
adfpdomont@hotmail.fr
domont-france-pologne.org

1er loto caritatif de l'UPEB

Renseignements : 06 03 97 44 24



Votre Cinéma à Domont

Semaine du 15 au 21 février



Lego Batman, le film

Jeudi 16 à 11h, 14h, 16h (3D) et 20h30; vendredi 17 à 11h et 16h; samedi 18 à 14h (3D) et 18h; dimanche 19 à 11h et 16h15 (3D); lundi 20 à 18h30; mardi 21 à 16h15 (3D) et 20h30

L'empereur

Vendredi 17 à 18h; samedi 18 à 16h; dimanche 19 à 18h; lundi 20 à 14h (ciné-seniors) et 20h30; mardi 21 à 14h

Raid dingue

Jeudi 16 à 18h; vendredi 17 à 14h et 21h; samedi 18 à 21h; dimanche 19 à 16h; lundi 20 à 16h; mardi 21 à 18h.



Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

ABONNEZ-VOUS

Le cinéma de Domont est une structure associative. Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma

Domont Cinéma

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Programme des activités seniors 2017

Jeudi 23 février Café Seniors « Santé »

15h - Résidence Hélène Moutet

Inscription du 13 au 17 février:

- Tél.: 01 39 35 55 39
 - Mail: animation@domont.fr
- ou le mardi 14 février
de 13h30 à 17h30

Dimanche 12 mars Repas des Seniors

12h30 - Gymnase du Lycée
Invitation personnelle envoyée aux personnes inscrites sur le fichier seniors et ayant plus de 65 ans. Coupon-réponse à retourner au service animation avant le 1^{er} mars. Un service de car sera mis à disposition

Service Animation - Tél.: 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

Élections présidentielles et législatives 2017

LE VOTE PAR PROCURATION, PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT

Vous voulez voter et vous ne serez pas présent le jour du scrutin ?

Vous avez la possibilité, toute l'année et dès à présent, de vous rendre dans n'importe quel commissariat de police, brigade de gendarmerie, tribunal d'instance de votre lieu de domicile ou lieu de travail, afin de faire établir une procuration. À Domont, le plus simple est de se rendre directement à la gendarmerie.

Mandant (électeur qui choisit) et mandataire (électeur qui vote à la place du mandant) doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. La procuration est établie sans frais.

NOUVEAU - Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Pour gagner du temps, vous pouvez désormais remplir le formulaire Cerfa de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire sont disponibles sur le site : www.service-public.fr: formulaire Cerfa n° 14952*01.

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée. Attention, la municipalité n'est pas habilitée à établir des procurations.

Les démarches à accomplir

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni:

- d'une pièce d'identité;
- du formulaire de vote par procuration disponible en ligne, ou obtenu au guichet d'une autorité habilitée, imprimé et dûment complété.

Les conditions pour être mandataire

- jouir de ses droits électoraux;
- être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées, sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Modalités de vote

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France (art L.73).



LES CONSEILS DE L'AVOcate



La GARDE À VUE

Le placement en garde à vue est décidé par un officier de police judiciaire quand il existe des raisons de soupçonner que la personne a commis ou tenté de commettre un crime ou un délit puni d'une peine d'emprisonnement. Elle doit constituer l'unique moyen de permettre la poursuite de l'enquête en présence du gardé à vue, de garantir la présentation de la personne en justice, d'empêcher la destruction d'indices, empêcher une concertation avec des complices, empêcher toute pression ou de faire cesser l'infraction.

La durée maximale de la garde à vue est de 24h mais elle peut être prolongée de 24h supplémentaires (bien plus, en cas de certaines affaires tel terrorisme, trafic de stupéfiant...).

Le gardé à vue doit être immédiatement informé par l'officier, de la durée maximale de la garde à vue, de l'infraction commise, du droit à l'examen par un médecin, du droit à prévenir une personne proche, du droit d'être assisté par un avocat avec qui il peut s'entretenir 30 minutes et qui va assister à tous les interrogatoires, du droit de se taire ou de faire des déclarations.

À savoir : la personne doit également être informée de son droit à consulter certaines pièces du dossier comme le PV de placement en garde à vue, de la PV de ses auditions, le certificat médical. À la fin de la garde à vue, la personne est soit remise en liberté, soit présentée au juge ou au procureur qui décidera des suites à donner (ex : mesures de contrôle judiciaire, mise en détention provisoire...).

M^e FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr

Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais. Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

DOMONT COMITÉ DES FÊTES DE DOMONT FOIRE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS - ÉTÉ 24 et 25 mars 2017

VENTE DES LISTES
Samedi 11 mars de 9h30 à 12h
Maison des Associations - Salle n°1
11, rue de la Mairie
Attention vente des listes limitée à 275 listes
2€ la liste de 20 articles
1 liste maximum par personne présente le jour du dépôt

DÉPÔT DES VÊTEMENTS
Mercredi 22 mars de 9h à 20h
Gymnase Charles de Gaulle - 75, Rue André Nouel
(parking en face de la caserne des pompiers)

Comité des Fêtes de Domont
Maison des Associations, 11 rue de la Mairie - Tél. : 01 20 22 84 27
E-mail : cfdm@domont.fr - Internet : <http://comitedesfetesdomont.com>

Préparez-vous pour le carnaval !

Sortez vos agendas : le carnaval s'emparera des rues de Domont samedi 25 mars. Pas de thème imposé cette année, vous pourrez laisser libre cours à votre créativité et tous venir prendre part à la fête. Rendez-vous dans votre prochain Domontois pour en savoir plus...



CARNET

Naissances

Sanjida Ahmed, Tyméo Berthelot, Mylan Mendy

Décès

Simonne Gaillard veuve Tordois, Suzanne Imbert veuve Colin, Massimiliano Zanin



LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation:
Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression: RAS • Tirage: 8500 exemplaires • Dépôt légal à parution